

Contrôle des plaintes

Le service des loisirs souhaite vous offrir le meilleur service possible.

Si vous voulez formuler une plainte ou nous faire part d'une situation qui vous apparaît problématique ou dangereuse, nous vous invitons à remplir le formulaire se trouvant sur notre site (sur la plateforme interactive en ligne). Cela vous permettra d'avoir l'état de votre demande en direct. Un suivi sera fait par le service des loisirs dans un délai raisonnable. Vous pouvez communiquer en tout temps avec le service des loisirs 450-774-9939 poste 226 ou par courriel loisirs@st-dominique.ca



Afin d'assurer un suivi, nous vous demandons de communiquer directement avec le service des loisirs et non avec les employés saisonniers du camp.

Merci de votre compréhension.

Les réseaux sociaux

Pour une question de respect, de crédibilité et de confiance, merci de considérer les informations suivantes avant de publier des propos haineux sur le travail des employés saisonniers du camp de jour.

Maintenant avec les réseaux sociaux il est facile de se plaindre à grande échelle sur une problématique observée. Nous vous invitons à nous faire part de vos inquiétudes avant de l'afficher sur Internet. Prenez note que toutes les demandes émises aux services des loisirs seront analysées. Nous vous rappelons également que les employés du camp de jour sont des étudiants saisonniers, parfois même des mineurs. Ils font du mieux qu'ils peuvent pour faire vivre un bel été à vos enfants. Tous les animateurs et accompagnateurs du camp de jour de notre municipalité recevront cet été la formation certifiée DAFA (diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur) et un certificat de premiers-soins. Ces formations obligatoires ont pour but de rendre leurs pratiques plus sécuritaires et de les aider à prendre de l'expérience sur le marché du travail.